



Conservatoire à rayonnement régional

Admission des nouveaux élèves

Enfants n'ayant pas de connaissances musicales (de 5 à 11 ans ; au-delà, les cas seront examinés)	
Dates d'inscription	au cours du dernier trimestre de l'année scolaire. Renseignements auprès du secrétariat du CNR, tél 05 55 45 95 50, de 8 h 30 à 11h30 et de 13h30 à 17h. Une priorité est accordée aux enfants résidant à Limoges.
Pièces à fournir	<ul style="list-style-type: none">- formulaire en ligne à compléter et imprimer- 2 photos d'identité récentes pour le dossier et l'établissement de la carte d'élève (obligatoire pour participer aux cours)- 1 justificatif d'adresse
Concours d'admission Musique (formation musicale et instruments), danse, chant et art lyrique, art dramatique.	
Dates d'inscription	au cours du dernier trimestre de l'année scolaire. Renseignements auprès du secrétariat du CNR, tél 05 55 45 95 50, de 8 h 30 à 11h30 et de 13h30 à 17h. Une priorité est accordée aux enfants résidant à Limoges.
Pièces à fournir	Dans la mesure du possible, une attestation de niveau de l'école de musique d'origine. Danse : certificat médical de moins de 3 mois délivré par le Service Médecine du Sport du C.H.U. ou par un médecin spécialisé dans la médecine du sport.
Programme des concours d'instruments	Une oeuvre imposée et une étude au choix dans les recueils proposés. Affichage des morceaux imposés dans le hall du CNR.
Dates des concours	Renseignements auprès du secrétariat du conservatoire, tél 05 55 45 95 50 L'admission sera définitive à l'issue des différentes épreuves. Les décisions de la Commission d'Admission sont sans appel.